

Fiche Action 1.6

Page 1 sur 5



Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles

CADRE STRATEGIQUE	
AXE(S)	La CODIM, pour faire de son archipel une terre d'emplois en s'appuyant sur un projet de traitement et de transformation de produits fruitiers agricole, lequel l'associera à une société privée du Pays qui a été gratifiée de la défiscalisation et à sa société civile des petits producteurs des îles.
OBJECTIF(S)	Obtenir une délégation de compétences du Pays avec un champ d'application restreint à des emprises foncières préalablement déterminées en accord avec les Services compétents, lesquels devraient servir à la mise en place de pépinières à Ua Huka au nord en priorité puis Hiva Oa au sud.
Elu ou agent référent	Félix BARSINAS, président de la CODIM

LIENS AVEC LES FINALITES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE
Renforcement des activités de plantation existantes, de cueillette de fruits et préférence marquisienne au soutien des jeunes sortis des CJA et autres structures de formation pour la mise en place des 2 pépinières.
Un approvisionnement régulier de fruits frais, calibrés et soumis au contrôle de la qualité à la première unité de transformation déjà en place à Atuona, puis à une plus grande unité toujours sur Hiva Oa
Développement raisonné de l'esprit d'entrepreneuriat chez les petits producteurs marquisiens, seul capable de garantir la régularité et la qualité des ravitaillements en fruits frais et d'attirer dans ce secteur d'activités les jeunes sortis des écoles.
Satisfaction des besoins de consommation de produits transformés de haut de gamme sur les marchés régionaux (Nouvelle Zélande, Australie, etc) et internationaux par une clientèle à très fort pouvoir d'achat
Usages de fertilisants naturels pour l'accompagnement de la mise en place des 2 pépinières.

OBJECTIFS VISES ET CHANGEMENTS ATTENDUS	
Contexte et objectifs visés	Effets positifs/résultats attendus

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles

OBJECTIFS VISES ET CHANGEMENTS ATTENDUS

La CODIM, une fois la délégation de compétence obtenue auprès du Pays l'utilisera, pour ajouter à l'arboretum de Ua Huka consacré davantage aux agrumes une vocation fruitière. Il est bon que les petits producteurs puissent disposer d'une pépinière dotée de rejets, de greffons et de plants en grand nombre. Ces éléments à mettre en terre seront décidés en concordance avec les besoins de l'unité de transformation existante à Atuona.

La CODIM est convaincue que la revitalisation des archipels souhaitée par le Pays rejoint les besoins de la société civile des petits producteurs, à plus de formations en matière de recherche de fertilisants NPK (Nitrate, Phosphate et Potassium) que l'environnement, ainsi que les déchets de poissons du bâtiment de mareyage (Fiche Action 1.8) sont capables d'offrir. L'usage d'engrais chimiques sera prohibé.

Un Plan de Développement Economique et Durable des Marquises (PDEM) a été validé par la CODIM en 2012. Pour lui donner une suite sur le terrain, c'est le moment pour tous les acteurs coopérant à cette initiative de s'engager sur le montage de projet de pépinières. Ces unités de stockage de plants fourniront les besoins en rejets des petits producteurs.

La CODIM est, dans ces conditions, sûre d'utiliser à bon escient la délégation de compétence que le Pays lui attribuera.

1. Economie :

- Diversification et valorisation des produits agricoles cultivés et transformés aux Marquises
- Rééquilibrage de l'espace marquisien
- Création d'activités annexes à celle de la transformation des produits agricoles

2. Environnement :

- Gestion rationnelle et raisonnée des ressources
- Revalorisation des déchets
- Protection de l'environnement

3. Administration :

- Accroissement du périmètre de la CODIM
- Lien fédéré entre les communes et le Pays dans le champ de compétence CODIM
- Mutualisation des personnels et gestion des transferts

4. Participation citoyenne :

- Sensibilisation et animation d'activités pédagogiques,
- Responsabilités partagées
- Opportunités partagées

DESCRIPTION ET MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

1. Identifier à court terme, la localisation de trois emprises foncières, la première à proximité de l'arboretum de Ua Huka (Manihina, Hifiteihava, Hiniaehi), la 2ème dans le village d'Atuona et la 3ème à proximité de l'aéroport (domaine Lherbier).
2. Effectuer un inventaire des fruits, et en conséquence des arbres fruitiers, qu'il serait bon de multiplier dans les pépinières.
3. Régénérer les cocoteraies: Vaipae, Hokatu, Hane à Ua Huka et Taipivai à Nuku Hiva
4. Lutter contre les espèces destructrices (ex : mouche des fruits, fourmis folles, *Bromtispa*)
5. Soutenir l'apiculture par des formations

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles

DESCRIPTION ET MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

6. Elaborer des rapports d'activités annuels pour mesurer l'état d'avancement des différentes stratégies .

PUBLIC VISE	ETAT D'AVANCEMENT DE L'ACTION	NIVEAU DE MAÎTRISE DE LA CODIM
La Délégation pour le Développement des Communes (DDC) et les services du pays	<ul style="list-style-type: none"> Déjà engagé pour les points 1 et 3 A engager pour les autres points 	<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise directe pour les points 1, 2, et 7 Accompagnement pour les points 3 à 6

CALENDRIER PREVISIONNEL

Année	2016				2017				2018				2019			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1. Identification des emprises foncières pour les pépinières à Ua Huka et Hiva Oa	■	■	■	■												
2. Inventaires des fruits et arbres fruitiers à multiplier dans les pépinières		■	■	■												
3. Régénération des cocoteraies					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
4. Lutte contre les espèces destructrices				■	■							■	■			
5. Soutien de l'apiculture (formation)					■		■		■		■		■		■	
6. Elaboration des rapports d'activités				■				■				■				■

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles

ORGANISATION DE L'ACTION: PARTICIPATIONS ET PARTENAIRES	
PILOTAGE	Maître d'ouvrage: CODIM Réfèrent: Mareva KUCHINKE, DGS une rencontre biannuelle entre l'investisseur privé, porteur projet de transformation et la commission des affaires économiques, puis avec le conseil communautaire.
PARTENAIRES INTERNES	<ul style="list-style-type: none"> • Communes membres par le biais de la commission de développement économique • GA.MA Vision & Advocacy • Mickaël FIDELE, Avocat CODIM
PARTENAIRES EXTERNES	la DDC, les Services techniques du Pays chargés d'instruire les projets identifiés, le CESC, l'assemblée de la Polynésie française, la CCISM, la société civile,...

COUT INVESTISSEMENT / FONCTIONNEMENT / GAIN ESCOMPTE - MODE DE FINANCEMENT ACTION - en FCFP					
ESTIMATION DU COUT GLOBAL		COUT POUR LA CODIM		AUTRES FINANCEMENT	
Fonctionnement:	1- Location terres (3ha) = 51 000 FCFP/an 2- Néant 3- Néant 4- Produits contre les nuisibles = 4,5 MFCFP / 3 ans 5- Apiculture= 6- Rapports : 350 000 FCFP/an	Fonctionnement:	1- Location terres (3ha) = 51 000 FCFP/an 2- Néant 3- Néant 4- Produits contre les nuisibles = 4,5 MFCFP pour 1 an 5- Rapports : 350 000 FCFP/an	Fonctionnement:	1- Néant 2- Néant 3- Néant 4- Produits contre les nuisibles = 4,5 MFCFP pour les 2 autres années. 5- Apiculture = 3 MFCFP/an 6- Néant
Investissement:	3- Cocoteraies = 500 FCFP/coco	Investissement:	-	Investissement:	3- Cocoteraies = 500 FCFP/coco

INDICATEURS D'EVALUATION DE L'ACTION - MESURE DE L'EFFICACITE DE L'ACTION	
INDICATEURS D'ETAT	<ul style="list-style-type: none"> • Loi du Pays déléguant des compétences à la CODIM • Nombre de compétences déléguées • Ressources déléguées
INDICATEUR DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de commissions réalisées • Avis de la DDC • Avis des services

Fiche Action 1.6

Page 5 sur 5

Planter de nouvelles unités agro-industrielles basées sur la transformation des produits agricoles



INDICATEURS D'ÉVALUATION DE L'ACTION - MESURE DE L'EFFICACITÉ DE L'ACTION

	<ul style="list-style-type: none">• Avis de la CESC• Avis de l'assemblée de la Polynésie française• Rapports d'activités annuels• Comptes rendus des réunions biennuelles avec la Commission des affaires économiques, puis avec le Conseil communautaire• Visites par l'investisseur privé sur l'état d'avancement des pépinières à Ua Huka et d'Atuona• Séances régulières de formation sur les engrais naturels au profit des producteurs• Adhésion plus importante des petits producteurs au projet• Accroissement du nombre d'entreprises familiales et des rejets livrés aux producteurs
LIEN A FAIRE AVEC D'AUTRES ACTIONS	Fiche Action 1.8: Organisation d'une pêche semi-industrielle